Nous avons réagit à l'article de la Tribune de Genève du 28 juin sur le rejet par le Conseil d'État de l'initiative populaire cantonale « pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève » au travers d'une lettre des lecteurs parue le 07.07.17 :

Permettez-moi de compléter en me référant au communiqué de presse de la CARPE (Coordination régionale pour un aéroport urbain respectueux de la population et de l'environnement) à ce sujet.

Genève Aéroport s'efforce plus que jamais à rassurer la population par rapport à l'augmentation continue du trafic aérien. Pourtant la garantie d'un passage des paroles aux actes consiste à ancrer une orientation qui respecte les riverains et l'environnement dans la Constitution.

En appelant à refuser l'initiative sans proposer de contre-projet, le Conseil d'État ignore les enjeux. Pour la CARPE, qui réunit 13 associations représentant quelques 15'000 personnes, une tranche non-négligeable de la population de la région, il y a des choix politiques à faire en ce qui concerne le développement de notre aéroport urbain si l'on veut trouver de vraies solutions aux problèmes.

Tandis que la population subit des nuisances de moins en moins maîtrisées, le Conseil d'État prétend que ce serait au Conseil d'administration de l'aéroport de faire de tels choix car les partis politiques y sont représentés.

Tel n'est pas le rôle d'un organe administratif. Le Grand Conseil et les communes doivent être associés à tout débat qui se veut démocratique.

Ecrit par Nigel